



Objectifs

Identifier le rôle et les missions du tuteur

Appréhender l'ensemble des éléments favorisant l'intégration de son stagiaire

Construire un parcours d'apprentissage à partir d'objectifs ciblés

Connaître les différentes approches de la relation tuteur/stagiaire

Mettre en place un système d'évaluation au profit de l'apprenant et de l'institution

Transmettre ses compétences

Programme

Le tuteur : représentations et missions

Procédés d'intégration et entretien bipartite : les bons réflexes

L'encadrement par objectifs : Pour qui ? Pourquoi ?
Comment ?

Le parcours d'apprentissage : objectifs, progression pédagogique et indicateurs de résultats

La gestion de la relation tuteur/stagiaire à partir des différents types d'entretien en situation de tutorat : « démonstratif/explicatif », « motivation », « recadrage », « soutien » et les modes de faire

Procédés de valorisation et d'évaluation pédagogique

Public

Tout personnel aide-soignant ou infirmier amené à exercer une fonction de tutorat dans le cadre de son exercice professionnel

Méthodes pédagogiques

Échanges, discussions
Apports théoriques
Mises en situation, jeux de rôles (filmés suivant les cas)
Travaux personnels
Analyse des expériences et des pratiques
Réflexions intersessions

Intervenant

Infirmier, formateur permanent à l'Institut de Formation d'Aides-Soignants Pierre Veaux

Sanction de la formation

Attestation individuelle de fin de formation

Modalités de formation

intra-établissement

inter APDHES

Étude de faisabilité sur demande

1 jour, 06 heures
🕒 09 juin 2022

380 € par participant

Contact

05-56-24-49-39
info@apdh.es.fr

Référence

5.3.5.

Madame Monsieur

Nom d'usage : Nom de famille :

Prénom :

Date de naissance :

Fonction/grade :

Service :

Numéro de tél. : Numéro de Fax. :

E-mail :

ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR :

Adresse complète :

RESPONSABLE DE LA FORMATION CONTINUE :

Tél. : Fax. :

E-mail (adresse à laquelle sera adressé l'accusé de réception de l'inscription) :

Désire participer à la formation suivante

Intitulé de l'action :

Date(s) de l'action :

Coût pédagogique : _____ Euros par participant

pris en charge par OPCO Budget de l'établissement le participant

APDHES-Centre Pierre Veaux se réserve le droit de reporter à des dates ultérieures ou d'annuler l'action de formation dans le cas où le groupe constitué serait inférieur à 5 stagiaires

Toute annulation peut être faite, sans frais, par le bénéficiaire, si elle parvient par écrit à APDHES Centre Pierre Veaux au moins 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation.

Sauf cas de force majeure reconnue par APDHES Centre Pierre Veaux, pour toute annulation faite par le bénéficiaire moins de 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation, APDHES Centre Pierre Veaux facturera un dédit de 25 % des frais de formation, montant non imputable par le bénéficiaire à la contribution financière obligatoire de formation.

En cas d'absence ou d'abandon en cours de formation, les frais de formation sont dus en totalité. Il demeure possible de remplacer le stagiaire se désistant par une personne ayant le même profil et le même besoin de formation.

Date et signature

(Nom, qualité du signataire) :